# Programme de formation



25 novembre 2025

# Cycle de formation - Maîtriser la communication publique

#### Points forts de cette formation

Formation approfondie avec un duo journaliste/coach certifié-; consultant·es en communication. Une méthode pédagogique personnalisée et efficace.

## Objectif principal

Apprendre à capter son auditoire et à le faire adhérer à son discours.

## Objectifs opérationnels

- Perfectionner sa prise de parole en assemblée, en public, lors d'un débat contradictoire avec d'autres élu·es et face aux médias.
- Intéresser ses interlocuteur-trices, maintenir leur attention, les faire adhérer.

#### Contenu

## Module 1 - Le message écrit et son impact

- Rédiger le message le plus efficace possible.
- Communiquer à l'oral ce message en maîtrisant le verbal et le non-verbal.
- Évaluer l'impact du message lors de la prise de parole.

#### Module 2 - Du message à la prise de parole

- Rédiger une fiche support en vue d'une prise de parole sans notes.
- Communiquer dans un temps imparti.
- Évaluer l'impact sur l'auditoire (en assemblée, auprès des médias...).

#### Module 3 - Face à face et débat contradictoire



# Programme de formation



25 novembre 2025

- Gérer le débat contradictoire et adopter les bonnes postures.
- Savoir faire face aux questions déstabilisantes, voire à la violence verbale.
- Appréhender les outils permettant de débattre avec ses adversaires politiques, avec le public et de faire face aux médias.

# Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

#### **Format**

- En groupe (3 modules d'une journée) ou individuel (3 modules d'une ½ journée).
- Les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.

### **Public cible**

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter le référent Cédis.

# **Inscriptions**

Pour les élu·es : modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres : modalités de financement et d'inscription .

